DEMANDE DE LOGEMENT

RESIDENCE AUTONOMIE

C.C.A.S. de NOYANT-VILLAGES

Site internet :

Dossier de demande de logement
A retourner à la Résidence « Les Cèdres »
1, rue des Cèdres
Parçay les Pins
49390 NOYANT-VILLAGES

E-Mail residence.lescedres49@orange.fr ou ☎ 02 41 82 63 11

Cadre réservé à la Direction

NOM : …….....
Prénom :…….....
Dossier reçu le :…….
Type d'appartement :…….....
Date d'entrée :…….....
Appartement n° :…….....
RdV d'état des lieux :…….....

Questionnaire administratif

Type d'appartement souhaité : F I Bis ☐ F II ☐
Cocher la case correspondante ou indiquer votre choix par ordre de priorité

Avez-vous déjà visité la résidence OUI ☐ NON ☐

Renseignements concernant votre Etat Civil :

NOM de jeune fille :…… Nom marital :……
Prénoms : ……

Né(e) le : ……
A : …….
Nationalité : ……..
Nombre d'enfants : ……..

Situation de famille : Célibataire O Marié(e) O Veuf(ve) O Divorcé(e) O

Adresse : ……
……
Code postal :……. Ville :……

Téléphone fixe :……
Téléphone portable : ……
Mail : ……..

Dernière profession exercée :…….

Etes-vous : Locataire ☐ (une entrée en Résidence réduit la durée de votre préavis à 1 mois)
Propriétaire ☐

Bénéficiez-vous d'une allocation logement : OUI ☐ NON ☐
Si OUI : CAF ☐ ou MSA ☐ n° allocataire : …….....

Avez-vous déjà vécu en Etablissement : si oui, lequel……

Coordonnées des personnes à prévenir en cas d'urgence

NOM :……. Prénoms :……
Adresse :……..
Code postal :…… Ville :…….
Téléphone :……..
Préciser le lien (enfant, frère, sœur, nièce, ami…) :……

NOM :……. Prénoms :……
Adresse :……..
Code postal :…… Ville :…….
Téléphone :……..
Préciser le lien (enfant, frère, sœur, nièce, ami…) :……

NOM :……. Prénoms :……
Adresse :……..
Code postal :…… Ville :…….
Téléphone :……..
Préciser le lien (enfant, frère, sœur, nièce, ami…) :……

NOM :……. Prénoms :……
Adresse :……..
Code postal :…… Ville :…….
Téléphone :……..
Préciser le lien (enfant, frère, sœur, nièce, ami…) :……

Coordonnées de votre tuteur ou de votre curateur (le cas échéant) :

NOM :……
Adresse :…… Code postal :…… Ville :……..
Téléphone :……

Coordonnées de votre notaire (le cas échéant) :

NOM :……
Adresse :……
Code postal :…… Ville :……..
Téléphone :……

Numéro de contrat obsèques ou souhaits relatifs (facultatif) :**.....**
…….
…….

Renseignements concernant votre régime de protection sociale :

Caisse d'assurance maladie (régime obligatoire) :

Nom de la Caisse ……
Adresse……
Code postal…….. Ville……..
Numéro d'immatriculation : ……

Mutuelle (régime complémentaire) :

Nom de l'organisme……..
Adresse…….
Code postal…….. Ville……
Numéro d'adhérent……

Nom du médecin traitant :……
Adresse……..
Code postal…… Ville……..
Téléphone……

Renseignements concernant les intervenants extérieurs :

. Soins infirmiers : oui □ non □

NOM.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Téléphone.....

. Aide-ménagère : oui □ non □

NOM.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Téléphone.....

. Bénéficiez-vous à ce titre de l'Allocation Personnalisée pour l'Autonomie ? OUI ☐ NON ☐
Si OUI, quel est le GIR (Groupe Iso Ressources 1 à 4) indiqué dans votre plan d'aide :.....

. Portage de repas à domicile : oui □ non □
Si OUI, nom de l'organisme ou du prestataire de Service :.....

. **Autres :**
NOM.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Téléphone.....

Renseignements financiers :

Vos ressources (1) :		Montant mensuel
. Pension d'invalidité	☐	
. Pension de guerre	☐	
. Allocation d'adulte handicapé	☐	
. Retraite principale	☐	
. Retraites complémentaires	☐	
. Rentes (accident de travail ou autre)	☐	
. Loyers	☐	
. Viager	☐	
. Pension alimentaire perçue	☐	
. Autres ressources	☐	

. ALS ou APL □

. Allocations de solidarité (A.S.P.A) □

Vos charges (1) : Montant mensuel

. Impôts fonciers (montant annuel) □

. Impôts locaux (montant annuel) □

. Impôts sur le revenu (montant annuel) □

. Loyer □

. Remboursement de prêt □

. Pension alimentaire versée □

. Autres charges (à préciser) □

Vos motivations pour entrer en Résidence :……..
……
……
……
……
……
……
……
……
……

Par quel moyen avez-vous connu la structure (annuaire, brochure, presse, CLIC, autres…) : …….
……

Date d'entrée souhaitée (sous réserve des places disponibles) :……

Dans le cas d'une réorientation, pour raisons médicales ou perte d'autonomie, vers une structure d'hébergement médicalisée, dans quel établissement souhaiteriez-vous être accueilli(e) ?
……..

Je soussigné(e), M ……, m'engage à prévenir la Résidence « Les Cèdres » si je devais abandonner ma demande.

Fait à……
Certifié exact
Date :……
Signature :

Toutes les informations communiquées dans ce dossier sont strictement confidentielles.
Toute saisie informatique a fait l'objet d'une déclaration auprès de la C.N.I.L. (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés)

Résidence Les Cèdres

1, rue des Cèdres
PARCAY LES PINS
49390 NOYANT-VILLAGES

☎ 02.41 82 63 11
Mail : residence.lescedres49@orange.fr

Pièces à produire en annexe à la demande de logement en Résidence :

- Une photo d'identité

- Copie de l'intégralité du ou des livrets de familles avec les enfants* ou photocopie de la pièce d'identité pour les célibataires
*(en cas de remariage)

- Photocopie de l'attestation d'Assuré Social (et non de la carte Vitale)

- Photocopie de la carte mutuelle

- Photocopie des notifications annuelles des caisses de retraite (les noms des organismes suffisent)

- Photocopie du dernier avis d'imposition

- Photocopie s'il y a lieu du jugement de protection juridique (tutelle ou curatelle)

- Photocopie des notifications Allocation Personnalisée d'Autonomie du Conseil Général, Caisse d'Allocations Familiales (pour numéro d'allocataire) ou CRAM pour les heures d'aide à domicile

- un relevé d'identité bancaire

- Photocopie de l'attestation d'assurance **du nouvel appartement** à l'entrée (justificatif à fournir à chaque date anniversaire du contrat souscrit)

- LE DOSSIER MEDICAL D'ADMISSION COMPLETE DE LA GRILLE D'EVALUATION DE L'AUTONOMIE (GIR) RENSEIGNES ET SIGNES PAR UN MEDECIN

- Photocopie, si vous le souhaitez, de votre contrat prévoyance obsèques ou de votre carte de don du corps.

Présentation de la résidence :

Située au cœur d'un village de 900 habitants, la résidence « Les Cèdres » de Parçay est destinée à accueillir un public de personnes âgées autonomes de plus de 60 ans.

Les appartements individuels (du F1bis au F2) sont loués vides afin de permettre à chacun de recréer son environnement personnel, ils disposent tous d'une cuisine et d'une salle de bain, offrant ainsi aux résidents la possibilité de conserver leur indépendance.
Tous les logements sont conventionnés et peuvent bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement (A.P.L).

La résidence est également un lieu de vie où chaque personne peut trouver un certain nombre de services comme la sécurité au moyen d'un système de garde de nuit avec des permanences 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 et un service d'aides-soignantes pour ceux qui le désirent.

En outre, pour les urgences médicales, le C.C.A.S. propose à chaque résident un dispositif de médaillon individuel faisant office de sonnette d'appel. Ce dispositif permet à la personne où qu'elle se situe dans la résidence de pouvoir être secourue dans les plus brefs délais, et de se sentir en sécurité dans toutes les situations de la vie courante.

De plus, la résidence offre de nombreux autres avantages permettant le maintien du lien social comme le choix d'utiliser les services de restauration et de prendre leurs repas dans une ambiance conviviale avec des repas confectionnés sur place par des cuisiniers, ou encore de pouvoir bénéficier d'animations variées et diversifiées.

Enfin, l'accès à tous les services de maintien à domicile est compatible avec la vie en résidence, à savoir médecin traitant, infirmière, auxiliaire de vie…
L'entretien des logements et du linge est assuré par le résident.

Conditions d'admission :

Le futur résident doit être valide, c'est-à-dire en mesure d'accomplir les actes élémentaires de la vie courante.
L'admission est prononcée par la Direction de la résidence, après un entretien préalable avec la personne concernée et sa famille si besoin.
Un médecin référent de la résidence donne également un avis médical.

<u>Au moment de l'entrée</u>
Le résident s'acquittera ***d'une caution*** *égale au montant du loyer. Celle-ci lui sera remboursée à la fin du séjour, soustraite des éventuels travaux à réaliser.*
Le résident devra fournir ***une attestation d'assurance responsabilité civile*** *pour l'appartement.*
Le résident aura également la possibilité de faire appel à ***un service d'aide à domicile*** *ADMR au 02 52 21 02 72.*
Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Mme BENOIST ou Mme REAU au 02 41 82 63 11ou Mme MAGRET au 02 41 82 62 52 (Mairie)

C.C.A.S de Noyant-Villages

Résidence Les Cèdres
1, rue des Cèdres
Parçay les Pins
49390 NOYANT-VILLAGES

☎ 02.41 82 63 11
Mail : residence.lescedres49@orange.fr

DELIVRANCE DES MEDICAMENTS*

Afin de respecter les règles de sécurité quant à la délivrance des médicaments au sein de la résidence « Les Cèdres », un protocole est mis en place

1. La préparation des médicaments est effectuée par une infirmière diplômée une fois par semaine.
   Cet acte infirmier est pris en charge par la caisse d'assurance maladie.

2. La distribution est effectuée par les aides-soignantes une fois par semaine dans les appartements, dans des piluliers adaptés.
   Ces piluliers sont fournis par la résidence.

3. En cas de nécessité, l'aide à la prise journalière des médicaments sera assurée par le personnel de l'établissement.

Le Président du CCAS

**Il reste de votre choix la possibilité de continuer à prendre votre traitement par vous-même.*

C.C.A.S de Noyant-Villages

Résidence Les Cèdres
1, rue des Cèdres
Parçay les Pins
49390 NOYANT-VILLAGES

☎ 02.41 82 63 11
Mail : residence.lescedres49@orange.fr

TELE ASSISTANCE

M

Appartement n°

Au sein de la résidence, un système de secours est mis en place par le biais d'un médaillon appel malade personnel. Son fonctionnement est simple : une simple pression sur l'émetteur et vous serez secouru en cas de besoin.

Ce système fonctionne dans toute la résidence et dans le parc.

Chaque résident désirant bénéficier de cette télé assistance devra verser une redevance forfaitaire de 150.00 € (non remboursable), représentant le droit d'accès pour toute la durée du séjour.
En fonction de votre décision, nous vous demandons de signer-précédé de la mention lu et approuvé, la solution choisie :

Je soussigné
Accepte de bénéficier à la télé assistance
Et de s'acquitter de la somme de 150.00 euros
Pour la durée du séjour.

Signature

Je soussigné
refuse de bénéficier de la télé assistance
et dégage le personnel de la résidence
de toutes responsabilités en cas de problème

Signature

C.C.A.S de Noyant-Villages

Résidence Les Cèdres
1, rue des Cèdres
Parçay les Pins
49390 NOYANT-VILLAGES

☎ 02.41 82 63 11
Mail : residence.lescedres49@orange.fr

TARIFS Juillet 2018-juillet 2019

Suite à la délibération du CCAS du 21 juin 2017, les tarifs pour l'année 2017-2018 sont les suivants

LOYERS :

Ancien Bâtiment :	Type 1 bis	35m2	860.00 €
Nouveau Bâtiment	Type 1 bis	35m2	930.00 €
	Type 2	50m2	960.00 €

La part restante à payer par le résident est fonction de son droit à l'Aide Personnalisée au Logement (A.P.L)

Le locataire doit souscrire une assurance responsabilité civile pour son appartement et fournir une attestation annuelle à la Direction.

REPAS :

- Déjeuner : 8.50 € par jour
- Soir : Pour la semaine 11.00 € en salle à manger
  Pour la semaine 14.50 € en chambre
- Repas invités : 12.00 €

AUTRES PRESTATIONS :

- Location télé assistance 150.00 € pour toute la durée du séjour
- Location d'un garage : 24.00 € /mois
- Location d'un garage personne extérieure : 35.00 €/mois
- Accueil chambre d'hôtes : 15.00 €/nuit
- Accueil temporaire : 40.00 €/jour (avec les 3 repas et l'entretien de la chambre inclus).

Les factures sont éditées à terme échu. Elles reprennent la redevance, les repas consommés dans le mois et les autres prestations.